

## Budget annexe DPI - DASRI

**Tableau récapitulatif des durées d'amortissement des immobilisations**

Objet (nature comptable indicative)	Durées
<b>Biens de faible valeur (&lt; 800,00€ TTC)</b>	1 an
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Immobilisations incorporelles (dont logiciel) (2051)	5 ans
Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation (2031 / 2033)	5 ans
Frais de recherche et développement (2032)	5 ans
<b>Immobilisations corporelles (biens meubles)</b>	
Mobilier (2184)	10 ans
Gros équipements d'atelier et de garage (2154)	10 ans
Matériels et outillages (2154)	5 ans
Matériel informatique (2183)	5 ans
Pièces mécaniques subissant de fortes contraintes techniques (2154)	3 ans
Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes) (2182)	10 ans
Véhicules motorisés lourds avec leurs aménagements (camions et véhicules industriels) (2182)	12 ans
Autres immobilisations corporelles (2188)	10 ans
<b>Immobilisations corporelles (biens immeubles)</b>	
Terrains (2111 / 2115)	NON AMORTISSABLE
Installations générales, agencements, aménagement des constructions (2121)	15 ans
Constructions – bâtiments (2131)	20 ans
Constructions – Autres constructions Immeubles productifs de revenus (2138)	15 ans
Constructions sur sol d'autrui – Autres constructions (2148)	Durée du bail ou convention
Installations, matériels et outillage techniques - Installations complexes spécialisées (2151)	15 ans